

VIALIFE SA

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les
Comptes Annuels**

Exercice clos le 31 mars 2022



Société de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Paris) SARL au capital de 2.000 euros – RCS
de Paris B484 182 969 - Siret : 484 182 969 00028
Siège social : 32, rue de Londres – 75009 PARIS
Tél : 01.53.20.84.94 – Fax : 01.53.20.84.95

F2P AUDIT & CONSEIL

SIEGE SOCIAL: 32 RUE DE LONDRES - 75009 PARIS

TEL : +33 (0) 1 53 20 84 97 - FAX : +33 (0) 1 53 20 84 95

VIALIFE SA

Siège Social : 7, impasse Marie Blanche 75018 Paris
Société par Actions au capital de 228 000 euros
R.C.S. PARIS 415 280 627

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Comptes Annuels – Exercice clos le 31 mars 2022

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SA VIALIFE relatifs à l'exercice clos le 31/03/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SA VIALIFE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- « Faits caractéristiques » : présentation du redressement fiscal

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués ;
- le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour l'évaluation des produits en-cours et des produits constatés d'avance : conformité des revenus avec les temps passés sur l'exercice ;
- la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi nous vous signalons que :

- les informations relatives aux résultats des cinq derniers exercices prévues à l'article R.225-102 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.
- les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SA VIALIFE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut

impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 02 septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

**F2P AUDIT &
CONSEIL**



FABIENNE PICARD

SA VIALIFE

Presse en ligne

7 Impasse Marie Blanche

75018 PARIS 18

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2022

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Laval

laval@crowe-cifralex.fr

Le Mans

lemans@crowe-cifralex.fr

Nantes

nantes@crowe-cifralex.fr

Paris

paris@crowe-cifralex.fr

● Sommaire

Compte rendu des travaux de l'expert-comptable	1
COMPTES ANNUELS	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Faits caractéristiques	7
Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	10
Amortissements	11
Fonds commercial	12
Provisions	13
Créances et dettes	14
Produits à recevoir	15
Charges à payer	16
Charges constatées d'avance	17
Capital social	18
Ventilation du chiffre d'affaires	19
Filiales et participations	20
Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices	21
Effectif moyen	22
Autres informations	23
DETAIL DES COMPTES	24
Détail de l'actif	25
Détail du passif	27
Détail du compte de résultat	29
GESTION	33
Soldes intermédiaires de gestion	34
Tableau des emplois et ressources	35
Tableau de financement	36
ETATS FISCAUX	37
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	38
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	39
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	40

- Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entité :

SA VIALIFE
Pour l'exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	4 560 808 euros
Chiffre d'affaires :	4 508 897 euros
Résultat net comptable :	-200 125 euros

Fait à LAVAL, le 02/09/2022

Pour CIFRALEX

Antoine BUTROT
Expert Comptable Diplômé
Associé

COMPTES ANNUELS

● Bilan Actif

		31/03/2022			31/03/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	207 321	202 126	5 195	10 798
	Fonds commercial (1)	20 810		20 810	20 810
	Autres immobilisations incorporelles	1 481 654	1 390 865	90 789	81 000
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	501 894		501 894	501 894
	Constructions	1 317 734	301 107	1 016 627	1 084 373
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	589 610	504 057	85 553	114 841
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	18 755	18 268	487	487	
Créances rattachées à des participations				22 108	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	23 673		23 673	23 712	
TOTAL (II)	4 161 451	2 416 423	1 745 028	1 860 023	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	561 259	105 655	455 604	411 781
	Autres créances	626 688		626 688	512 555
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	60 916		60 916	60 916	
DISPONIBILITES	1 524 167		1 524 167	2 121 566	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	148 405		148 405	110 353
	TOTAL (III)	2 921 434	105 655	2 815 780	3 217 171
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	7 082 886	2 522 078	4 560 808	5 077 194	
(1) dont droit au bail			7 500	7 500	
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an					

● Bilan Passif

		31/03/2022	31/03/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	228 000	228 000
	RESERVES		
	Réserve légale	22 800	22 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	300 140	292 857
	Résultat de l'exercice	(200 125)	652 636
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	350 815	1 196 292
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 510 439	1 339 333
	Emprunts et dettes financières divers	2 850	1 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 219 773	2 242 699
	Dettes fiscales et sociales	475 925	295 232
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 006	2 138	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes	4 209 993	3 880 902	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	4 560 808	5 077 194	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(200 125,00)	652 635,85	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 306 269	2 818 658	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	448 196	120 113	

● Compte de résultat

				31/03/2022	31/03/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	4 508 897		4 508 897	5 359 080
	Montant net du chiffre d'affaires	4 508 897		4 508 897	5 359 080
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			33 333	18 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				185 911
Autres produits			42 372	59 692	
Total des produits d'exploitation (1)				4 584 602	5 622 682
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 960 965	3 248 903
	Impôts, taxes et versements assimilés			48 987	47 868
	Salaires et traitements			1 032 166	959 791
	Charges sociales du personnel			401 016	367 953
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			146 651	184 892
	- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			21 163	59 492	
Dotations aux provisions					
Autres charges			1 520	1 365	
Total des charges d'exploitation (2)				4 612 468	4 870 264
RESULTAT D'EXPLOITATION				(27 866)	752 418

● Compte de résultat

		31/03/2022	31/03/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(27 866)	752 418
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 536 253 432	39 386 363
Total des produits financiers		7 220	39 749
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 969	15 781 35
Total des charges financières		13 969	15 816
RESULTAT FINANCIER		(6 749)	23 933
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(34 614)	776 352
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		145 824
Total des produits exceptionnels			145 824
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	247 011	146 049
Total des charges exceptionnelles		247 011	146 049
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(247 011)	(225)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(81 500)	123 491
TOTAL DES PRODUITS		4 591 823	5 808 256
TOTAL DES CHARGES		4 791 948	5 155 620
RESULTAT DE L'EXERCICE		(200 125)	652 636

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

● Faits caractéristiques

La société WOBOOK a été absorbée par voie de TUP le 08 novembre 2020 avec une reprise des droits et obligations attachés à cette entité, notamment la mise en recouvrement du rappel d'impôt des années 2010 et 2011 de 246 901 € notifiée le 20 octobre 2020 par le SIE de Lille.

La mise en recouvrement de cet impôt comprend un rappel d'impôt sur les sociétés de 199 464 € comptabilisé, par dérogation aux recommandations de l'ANC, dans le résultat exceptionnel et non sous la rubrique impôt sur les sociétés, de manière à identifier dans les comptes annuels de la société VIALIFE l'impact de cet évènement significatif sur le résultat de l'exercice.

● Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), modifié et complété depuis son homologation par des règlements ultérieurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice considéré débute le 01/04/2021 et finit le 31/03/2022.
Il a une durée de 12 mois.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée probable d'utilisation, suivant le mode linéaire :

- Logiciels, licences	1 à 5 ans
- Dépenses de front office	5 ans
- Dépenses de back office	5 ans
- Dépenses d'application	5 ans

Fonds commercial

Le fonds commercial ayant une durée d'utilisation non limitée, il n'est pas amortissable. L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Immobilisations corporelles

Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Méthodes de calcul des amortissements

Le mode d'amortissement linéaire est considéré comme le plus proche, dans les conditions techniques actuelles, de l'amortissement économique réel.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les principales durées sont les suivantes :

. Constructions	15 à 25 ans
. Matériel de transport	3 à 5 ans
. Mobilier, matériel de bureau informatique	1 à 8 ans
. Installations, agencements, aménagements divers	8 ans

● Règles et méthodes comptables

Dépréciations d'immobilisations

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, celui-ci s'entendant par le montant des sommes versées.

Une dépréciation est constatée si leur valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Créances - Dettes

Les créances et dettes figurent au bilan pour les montants de liquidité qui seront reçus ou versés lors de leur règlement.

Une provision pour dépréciation des créances est calculée sur la base de l'analyse du caractère recouvrable des créances effectuée à la date d'arrêté des comptes.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont déterminées en application du règlement ANC n°2014-03. De ce fait, seuls les risques identifiés et rendus probables par un évènement en cours à la clôture sont provisionnés. La politique de la société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et les probabilités de réalisation qui lui sont associées.

● Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 668 748		41 037			1 709 785
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 668 748		41 037			1 709 785
CORPORELLES						
Terrains	501 894					501 894
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 317 734					1 317 734
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	442 798		5 500			448 298
Matériel de transport	49 324					49 324
Matériel de bureau, mobilier	284 356		7 267		199 634	91 988
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 596 106		12 767		199 634	2 409 238
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	40 863				22 108	18 755
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	23 712				39	23 673
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	64 575				22 147	42 428
TOTAL	4 329 429		53 803		221 781	4 161 451

● Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	1 556 140	36 850		1 592 991
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 556 140	36 850		1 592 991
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	233 361	67 746		301 107
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	371 318	22 812		394 130
Matériel de transport	27 819	7 291		35 111
Matériel de bureau, mobilier	262 499	11 952	199 634	74 817
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	894 997	109 801	199 634	805 164
TOTAL	2 451 138	146 651	199 634	2 398 155

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

● Fonds commercial

	31/03/2022	Observations
Achetés avec protection juridique Éléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	13 310	
TOTAL	13 310	

● Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 	18 268			18 268
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	84 492	21 163		105 655
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		102 760	21 163		123 923
TOTAL GENERAL		102 760	21 163		123 923
Dont dotations et reprises <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		21 163			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

● Créances et Dettes

		31/03/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	23 673		23 673
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	561 259	561 259	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	200	200	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 651	3 651	
	Impôts sur les bénéfices	127 500	127 500	
	Taxes sur la valeur ajoutée	339 148	339 148	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 333	1 333	
	Groupe et associés (2)	7 014	7 014	
Débiteurs divers	147 842	147 842		
Charges constatées d'avances	148 405	148 405		
TOTAL DES CREANCES		1 360 025	1 336 352	23 673
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	448 196	448 196		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 062 244	158 519	540 803	362 921
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	2 850	2 850		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 219 773	2 219 773		
	Personnel et comptes rattachés	117 762	117 762		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	111 127	111 127		
	Impôts sur les bénéfices	221 901	221 901		
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 614	6 614		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	18 520	18 520		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	1 006	1 006			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		4 209 993	3 306 269	540 803	362 921
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	156 976				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

● Produits à recevoir

	31/03/2022	31/03/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	19 930		19 930	
Autres créances	21 395	10 402	10 994	105,69
TOTAL	41 326	10 402	30 924	297,29

● Charges à payer

	31/03/2022	31/03/2021	Variation	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	562 354	453 505	108 849	24,00
Dettes fiscales et sociales	176 609	200 755	(24 146)	-12,03
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	738 963	654 259	84 703	12,95

● Charges constatées d'avance

	31/03/2022	31/03/2021	Variation	%
Exploitation	148 405	110 353	38 051	34,48
Financières				
Exceptionnelles				
TOTAL	148 405	110 353	38 051	34,48

● Capital social

		31/03/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		400 000,00	0,5700	228 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		400 000,00	0,5700	228 000,00

● Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	4 508 897		4 508 897
TOTAL	4 508 897		4 508 897

● Filiales et participations

	31/03/2022		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
						Brute	Nette
A. Renseignements détaillés							
1. Filiales (Plus de 50 %)							
2. Participations (10 à 50 %)							
MELI MAILLO INTERNATIONAL	1 524	61 043	30,00	487	487		
1. Filiales (Plus de 50 %)							
2. Participations (10 à 50 %)							
MELI MAILLO INTERNATIONAL			182 100	14 085			
B. Renseignements globaux							
			Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
			françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital							
Capitaux propres							
Quote part détenue en pourcentage							
Valeur comptable des titres détenus - Brute							
Valeur comptable des titres détenus - Nette							
Prêts et avances consentis							
Montant des cautions et avals							
Chiffre d'affaires							
Résultat du dernier exercice clos							
Dividendes encaissés							

● Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/03/2022	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
Résultat courant		(34 614)	(81 500)	46 886
Résultat exceptionnel (et participation)		(247 011)		(247 011)
Résultat comptable		(281 625)	(81 500)	(200 125)

(1) après retraitements fiscaux.

● Effectif moyen

		31/03/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		7	
	Professions intermédiaires			
	Employés		10	
	Ouvriers			
	TOTAL		17	

● Autres informations

Rémunération des dirigeants

La rémunération brute annuelle versée aux dirigeants au titre de l'exercice clos le 31/03/2022 est de 247 200 €.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux compte inscrits au compte de résultat s'élèvent à 7 900 €.

Engagements donnés

Garanties pour les prêts bancaires

Prêt banque Crédit Mutuel de nominal 820 000 € :

- Hypothèque de l'immeuble à usage mixte : appartement de 3 pièces de 53 m2
sis à 47 Rue Saint Vincent - 75018 Paris

- Hypothèque de l'immeuble d'habitation : appartement de 3 pièces de 56 m2
sis à 5 Rue Coustou - 75018 Paris

Solde emprunt au 31/03/2022 350 695 €

Montant des intérêts et assurances hors bilan au 31/03/2022

Le montant des intérêts et assurances hors bilan au 31/03/2022 s'élève à 41 311 €

Actions propres

Le portefeuille des actions propres détenues à la clôture de l'exercice est le suivant :

- 3 500 actions (0,9 % capital social) de valeur nominale 9,300 € acquises pour un montant de	32 550 €
- 578 actions (0,1 % capital social), de valeur nominale 10,468 € acquises pour un montant de	<u>6 051 €</u>
	38 601 €

Produits et charges exceptionnels

Abence de produits exceptionnels sur l'exercice 31/03/2022

Le total des charges exceptionnelles au 31/03/2022 de 247 K€ se décompose de la manière suivante :

- Redressement fiscal Wobook	247 K€
------------------------------	--------

Crédit d'impôt innovation

A la clôture de l'exercice, la société a effectué des dépenses ayant donné lieu à la comptabilisation d'un crédit d'impôt innovation à hauteur de 80 000 euros.